**REUNION DU BUREAU DU CDA**

**Le 05 Octobre 2020**

Le bureau du Comité Drôme Ardèche se réunit le 05 Octobre 2020 à 20 heures à la Maison des Associations à Portes-les-Valence.

* Sont présents Mmes BOURRON Viviane, LAFONT Laurence, LONG Eliane, PHILY Christelle, Mrs ANATER Thierry, ARMAND Yves, CODINA Gérard, COLOMBAT Éric, DELRIEU Bernard, FABRE Olivier, FLAMENT Freddy, LUTZ Jean Luc, MAZOUYER **Denis.**

Sont absents et excusés : Mme et Mr DI-BIN Joelle.

Mr FABRE Olivier, co-président du Comité ouvre la séance à 20h15 et donne la parole à Mr ARMAND Yves, secrétaire.

Celui-ci annonce l’ordre du jour.

1. **Formation des commissions de discipline et formation à l’arbitrage**

* **Commission de discipline**

Nécessité de nommer 3 personnes titulaires et 3 personnes suppléantes.

Se proposent comme titulaires Mme BOURRON Viviane, Mr COLOMBAT Éric et Mr FLAMENT Freddy. Un vote est effectué à mains levées et ils sont élus à l’unanimité.

Se proposent comme suppléants Mme LAFONT Laurence, Mr ARMAND Yves et Mr CODINA Gérard. Un vote est effectué et ils sont élus à l’unanimité.

* **Commission formation arbitrage**

Actuellement présence au niveau du CDA de 5 arbitres régionaux.

Cette commission est composée par les trois arbitres régionaux faisant parti du Bureau : Mmes LONG Eliane et PHILY Christelle, Mr LUTZ Jean-Luc CCR au niveau du Comité.

Ils proposent d’effectuer une formation pour l’ensemble des arbitres de Club afin d’effectuer une remise à niveau par rapport aux nouveautés sur le règlement de l’arbitrage avec passage d’un contrôle de connaissance permettant le renouvellement de leur capacité à arbitrer.

Cette formation sera proposée lors du premier semestre 2021, sur une demi-journée (3 heures environ), sur un lieu qui sera proposé le moment venu.

1. **Compétitions du 4ème trimestre 2020**

* **Le Libre par 2**

Il aura lieu le Samedi 10 Octobre 2020 à la maison des Associations MITTERAND à Bourg de Péage à partir de 9 heures en deux séances.

La capacité autorisée est de 60 personnes.

* **Quadrettes D1**

La compétition aura lieu le Samedi 17 Octobre 2020. Elle devrait avoir lieu à la maison des associations à Portes-les-Valence. L’arbitrage sera effectué par Mr SIBEUD Patrick. La capacité autorisée permettrait d’obtenir 8 quadrettes. Au cas exceptionnel d’une inscription de plus de 8 quadrettes, la recherche d’une salle permettant la réception de plus de joueurs sera effectuée (par exemple la salle Fernand Léger à Portes-les-Valence.

* **Open**

La compétition aura lieu le Samedi 5 Décembre 2020. Mr FABRE Olivier propose la salle Fernand Léger qui peut recevoir suffisamment de joueurs. En cas de non obtention de cette salle, une organisation particulière sera mise en place par Mr LUTZ Jean-Luc, CCR.

1. **Questions diverses**

* **Protocole sanitaire**

Suite à la question posée par Mr ANATER Thierry, il a été décidé que le CDA fournira le gel hydroalcoolique pour les compétitions gérées par le comité. Cependant, quand ces compétitions auront lieu dans les salles d’un club, celui-ci, récupérant la recette de la buvette et des repas qui peuvent être proposés, prendra en charge la fourniture du gel hydroalcoolique.

* **Buvette**

A la demande des arbitres régionaux, proposition de décider d’éliminer les boissons alcoolisées (sauf bières) lors des compétitions gérées par le CDA.

Un vote est effectué et la proposition est votée à la majorité.

* **Prix des compétitions**

Sur la saison 2019-2020, 35 licenciés ont pris le forfait 60 euros (en moyenne chaque licencié a participé à 8 compétitions).

Pour cette année, devant l’incertitude sur la possibilité d’effectuer toutes les compétitions, Mr DELRIEU Bernard demande, exceptionnellement, de ne pas proposer le forfait.

Par contre, proposition d’une baisse significative du prix d’une compétition, passant de 14 euros à 8 euros.

Un vote est effectué et la proposition est votée à l’unanimité.

* **Challenge du CDA**

Le CDA a organisé lors de la saison 2019-2020 un challenge Duplicate Individuel. Lors de la nouvelle saison, Mme PHILY Christelle et Mr LUTZ Jean-Luc proposent de modifier ce challenge en compétition triplette.

Ce challenge ayant un rôle éducatif, il est proposé un tirage à la mêlée. Les joueurs s’inscrivent individuellement et seront placés dans trois « chapeaux ». Le chapeau 1 sera composé des joueurs 1ère et 2èmeséries, le chapeau 2 des joueurs 2ème et 3èmes séries et le chapeau 3 des joueurs 3èmes et 4èmes séries. Le classement final sera individuel.

La première compétition aura lieu le 27 Octobre 2020 à Chabeuil dans la salle habituelle à partir de 19 heures.

* **Coupe de France**

Devant l’évolution des différentes décisions des comités de la région Rhône-Alpes-Auvergne, tel que le refus du Comité Lyonnais de gérer la compétition ligue, le CDA décide de finir la compétition au niveau du comité et de s’arrêter là.

Une nouvelle compétition sera mise en route à partir de Décembre 2020 sur une forme qui sera décidée par le CDA après l’assemblée générale de la FFT qui aura lieu à Lons-le -Saunier.

Pour la compétition actuelle, les quarts de finale doivent être terminées, si possible, à la fin Octobre. Les demi-finales auront lieu le 18 Novembre 2020 à la Salle des Associations de Portes-les-Valence à partir de 19 heures. La finale et la petite finale auront lieu le 25 Novembre 2020 dans la même salle à partir de 19 heures.

* **Pour les futures compétitions**

Mr LUTZ Jean-Luc et Mme PHILY Christelle proposent la possibilité d’une inscription aux compétitions gérées par le comité sur le site internet du CDA. Cette possibilité débute dès l’inscription pour le Quadrette D1.

Prise de parole par Mr FABRE Olivier, co-président du CDA, qui, après discussion sur toutes les questions diverses, conclue que l’ordre du jour a été effectué et clôture la séance à 10h45.

La date de la prochaine séance sera décidé après la réunion de l’assemblée générale de la FFT.